

# Le cadre légal de la formation professionnelle continue



## RH - Comptabilité - Gestion

Référence formation : 5-RH-LEGA - Durée : 3 jours

### Objectifs

Comprendre le dispositif de la formation professionnelle depuis la réforme de 2018  
Appréhender les différents dispositifs à la disposition des entreprises et des salariés ainsi que leur fonctionnement  
Connaître les différents acteurs de la formation et leurs rôles respectifs  
Connaître les modes de financement  
Accompagner les salariés dans l'évolution de leurs compétences

### Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

## Contenu pédagogique

### Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

#### Introduction

##### Introduction

- Les points clés de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018
- Les nouveaux acteurs : les OPCO, France Compétences, le conseil en évolution professionnelle

### Le plan de développement des compétences

- Définition, objectifs et champ d'application
- La nouvelle définition de l'action de formation
- Typologie des actions de formation relevant du plan : obligatoires ou nécessaires, autres
- Les actions relevant du plan
- L'élaboration du plan : le projet de l'entreprise, les besoins individuels des salariés, l'identification et le chiffrage des actions à mettre en œuvre, les arbitrages, la formalisation du plan
- La communication avec le CSE
- Les modalités de réalisation des formations : obligation pour le salarié, refus, procédure



## XXL Formation

34 rue Raymond Aron  
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

- Le statut du salarié en formation
- Le suivi obligatoire du salarié : entretien professionnel bisannuel

## Le Compte Personnel de Formation

- Les nouveautés du CPF
- Le CPF de transition pour les salariés en activité
- Le CPF de transition pour les salariés démissionnaires
- L'information des salariés sur les modalités et le fonctionnement du CPF

## L'alternance

- Le contrat d'apprentissage : financement, assouplissement des règles de fonctionnement
- La pro A ou promotion par l'alternance : objectifs, bénéficiaires, qualifications visées, modalités de mise en œuvre, cadre contractuel, financement
- Le contrat de professionnalisation : durée du contrat, contrats ne visant pas nécessairement une qualification ou certification, mobilité internationale, modalités de mise en œuvre, financement

## Le financement de la formation

- La CUFPA, contribution unique à la formation et à l'alternance
- La contribution supplémentaire à l'apprentissage
- La contribution CPF-CDD
- La contribution conventionnelle
- La contribution volontaire
- Les dispositifs financés
- Le nouveau circuit de financement

## La convention de formation

- Définition et objectifs
- Les mentions obligatoires
- Les différents types de conventions

## Bilan, évaluation et synthèse de la formation

<b>Organisation</b>	Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
<b>Profil formateur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention</li><li>• Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité</li></ul>
<b>Moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.</li><li>• Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion -</li></ul>



### XXL Formation

34 rue Raymond Aron  
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

	<p>discussion.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.</li><li>• Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.</li><li>• Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)</li></ul>
<b>Moyens techniques en formation <u>présentielle</u></b>	<p>Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ordinateurs</li><li>• Vidéo projecteur ou Écran TV interactif</li><li>• Tableau blanc ou Paper-Board</li></ul>
<b>Moyens techniques en formation <u>distancielle</u></b>	<p>A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.</li><li>• Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.</li><li>• L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.</li><li>• Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.</li><li>• Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à <a href="mailto:commercial@xxlformation.com">commercial@xxlformation.com</a></li></ul>
<b>Modalités d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Positionnement préalable oral ou écrit.</li><li>• Feuille de présence signée en demi-journée.</li><li>• Evaluation des acquis tout au long de la formation.</li><li>• Questionnaire de satisfaction</li><li>• Attestation de stage à chaque apprenant</li><li>• Evaluation formative tout au long de la formation.</li><li>• Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification <b>NULL</b> : <a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL">https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL</a></li></ul>
<b>Public concerné</b>	Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle
<b>Adaptation pédagogique et matérielle</b>	Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à <a href="mailto:handicap@xxlformation.com">handicap@xxlformation.com</a>

**XXL Formation**

34 rue Raymond Aron  
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76